



Egypte, De Guizeh à Abou-Simbel



Du 24 novembre au 03 décembre 2023

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Les pyramides de Guizeh, les mastabas de Saqqara, complètement restaurées, surprennent par leurs prouesses. Les élégants temples de Louxor et de Karnak, les sites de la nécropole thébaine enchantent. Une croisière sur les eaux bleues du Nil nous mènera à Assouan dans le monde fascinant des Nubiens avec une découverte inoubliable des colosses royaux surgissant de la montagne à Abou Simbel.

Become a Friend



Madame, Monsieur, Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **l'Egypte** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Egypte : De Guizèh à Abou-Simbel » Avec les Amis des Musées

Du 24 Novembre au 03 Décembre 2023

Les + de ce voyage :

- Des vols directs avec Egyptair
- Des hôtels 5* au Caire & Assouan
- Une croisière de 5J/4N sur le Nil
- La découverte des temples d'Abou Simbel
- La pension complète!
- Le guidage en français durant tout le séjour
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles
- Un prix presto avantageux jusqu'au 31 mai! (-200 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations. L'équipe de Preference

BRUXELLES → LE CAIRE

Dans l'après-midi, départ de l'aéroport de Bruxelles et **envol direct** à destination du Caire. Arrivée au Caire en début de soirée et accueil par votre guide local francophone.

Transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Fairmont Nile City Hotel 5*.







GUIZEH

SAMEDI 25 NOVEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte des trois pyramides et du sphinx de Guizèh.

La pyramide de Khéops, d'une hauteur de 137 m est la plus imposante. Les Grecs, la reconnurent, deux millénaires après sa construction, comme une des Sept Merveilles du monde antique (la seule encore debout de nos jours). Elle serait composée d'un assemblage de 2,5 millions de blocs parfaitement ajustés. Khephren, fils ou frère de Khéops, suivit les mêmes voies cyclopéennes. Mais dès le règne de Mykérinos, on en revint à des dimensions plus modestes.



Réalisé sous le règne de Khephren, Le sphinx de Guizèh est la plus monumentale statue laissée par les anciens Egyptiens. La mutilation de la face est attribuée aux Mamelouks qui l'utilisèrent comme cible pour leurs canons. Il a été restauré et consolidé. Entre ses pattes, une table de Thoutmosis IV raconte comment, lors d'un songe, il supplia le roi de le désensabler.



Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, visite du nouveau Musée national de la civilisation égyptienne*.

Le Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC) a ouvert ses portes en 2017 au Sud du Caire pour exposer une collection de 50 000 objets, illustrant la civilisation égyptienne de la préhistoire à nos jours. 22 momies sont présentées aux côtés de leurs sarcophages, dans un décor rappelant les tombes souterraines des rois, avec une biographie et des objets liés aux souverains.

*Si le Nouveau Grand Musée Égyptien ouvre ses portes au moment du voyage la visite sera adaptée.

Dîner dans un restaurant local.

SAQQARAH

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Saqqarah** à une trentaine de kilomètres des pyramides de Guizèh, dont les sites ont bénéficié d'importantes restaurations.

Visite du **complexe funéraire de Djéser** réalisé 2 700 ans avant notre ère par Imhotep, l'architecte-vizir du roi, avec la pyramide à degrés de Djéser.

La pyramide à degrés de 60 m de hauteur est cernée par une enceinte qui comptait quatorze portes factices et une vraie porte d'entrée qu'on franchit pour emprunter une allée bordée de colonnes qui mène à une immense esplanade dominée par la masse de la pyramide. Elle est formée de la superposition de six mastabas, formant des escaliers pour faciliter l'ascension de l'âme du roi vers le ciel.



Visite de la nécropole de **Saqqara Nord**, dominée par la masse écroulée de la **pyramide de Téti**, avec **le mastaba de Mérérouka et de Kagemni**, aux remarquables peintures.

Le mastaba de Mérérouka, le vizir de Téti qui lui donna sa fille pour épouse, présente de jolies scènes de chasse et de pêche. Dans la salle à piliers aux peintures bien conservées, se dresse la statue du vizir. Dans le mastaba de Kagemni, haut dignitaire de Téti, on peut admirer une superbe scène de navigation et une chasse à l'hippopotame.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite des impressionnantes catacombes du **Sérapéum** et l'ensemble des reliefs du **mastaba de Ti** considérés comme un des sommets de l'art de l'Ancien Empire, découverts par Auguste Mariette en 1851.

Les grands souterrains du Sérapéum furent utilisés depuis la XXVIe dynastie jusqu'à la fin de l'époque ptolémaïque pour accueillir les immenses sarcophages du taureau sacré Apis. Le mastaba de Ti, haut dignitaire de la Ve dynastie, présente de magnifiques reliefs de bovidés et de poissons dans la chapelle funéraire.

Dîner et logement à l'hôtel.



Petit déjeuner (panier repas) et transfert vers l'aéroport du Caire et formalités d'enregistrement pour prendre un vol à destination de Louxor avec la compagnie Egyptair.

Arrivée à Louxor dans la matinée.

L'ancienne Thèbes, capitale des pharaons du Nouvel Empire, est classée par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité pour ses temples majestueux. La ville s'étend le long du Nil bordé par l'ocre de la montagne thébaine.

Visite du **temple de Karnak,** gigantesque sanctuaire, construit sous le Nouvel Empire.

Nous accèderons au Grand Temple d'Amon après avoir parcouru l'allée des sphinx à tête de bélier. Le premier pylône inachevé date du IVe s. av. J.-C. La grande cour accueillait la barque sacrée d'Amon. La grande salle hypostyle éblouit avec ses 143 colonnes recouvertes de bas-reliefs et de fresques évoquant Séthi Ier et Ramsès II. On peut encore admirer l'obélisque de Thoutmosis Ier et celui en granit rose de la reine Hatchepsout représentant le dieu Amon avant d'aborder la salle consacrée aux victoires de Thoutmosis III.





Installation dans votre cabine pour une croisière de 5 jours et 4 nuits.

CROISIÈRE À BORD DU BATEAU MS ROYAL LILY 5*:

Le MS Royal Lily est un <u>bateau de croisière 5*</u> naviguant entre Louxor et Assouan sur le Nil pour des croisières de 3, 4 et 7 nuits.

Il dispose de 56 cabines. Toutes disposent de baies vitrées panoramiques, contrôle individuel du climat, coffre de sécurité, mini-bar, télévision, sèche-cheveux. Les salles de bains sont équipées d'une douche, d'articles de toilette gratuits et d'un sèche-cheveux.



Déjeuner sur le bateau.

Ensuite visite de l'élégant **temple de Louxor**, conçu par Aménophis II et augmenté par Ramsès II d'une entrée monumentale avec un pylône décoré à sa gloire.



On doit aussi à Ramsès II les hautes colonnes à chapiteaux campaniformes qui se détachent sur le ciel. Les murs de cette Grande Colonnade détaillent par des superbes reliefs les célébrations de la fête d'Opet : le dieu Amon quittait sa demeure du temple de Karnak en compagnie de Mout, son épouse pour rejoindre le temple de Louxor. Le cortège aboutissait dans la majestueuse cour d'Aménophis III, aux dimensions surhumaines.

Retour à bord.

Dîner et nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.

LOUXOR 🚖

MARDI 28 NOVEMBRE

Petit déjeuner à bord.

Découverte des splendeurs des nécropoles thébaines dans la Vallée des Rois et des Reines.

Visite de la **tombe de Thoutmosis III** (1479-1425) la plus spectaculaire de toute la nécropole, dissimulée au fond d'une échancrure de la montagne.

Le vestibule présente 741 divinités de l'au-delà. La chambre funéraire évoque, avec ses angles arrondis, la forme d'un cartouche royal. Sur les parois, des scènes tirées du Livre de l'Amdouat se succèdent comme un immense papyrus déroulé.

Visite de la tombe de Ramsès III (1217-1155), le créateur du temple de Médinet Habou.

Les fresques représentent des scènes religieuses mais aussi profanes, de toute beauté, avec des peuples étrangers apportant des offrandes, des bateaux et des musiciens aveugles jouant de la harpe pour chanter les louanges du roi.

Visite de la tombe de **Séthi Ier** (1294-1279), joyau de la Vallée des rois qui vient d'être restaurée et rouverte au public.

Elle est admirable par son décor en relief, l'état de conservation des fresques polychromes, sa profondeur et sa taille.

Découverte du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari.

Le temple est un édifice unique dans l'architecture égyptienne : trois terrasses superposées au pied d'une haute falaise dont elles épousent et soulignent la forme, avec à l'avant, une allée bordée de sphinx aux traits de la reine. On retiendra les belles représentations d'Hathor sous sa forme de vache et les extraordinaires bas-reliefs qui racontent l'expédition au pays de Pount.



Visite de la **tombe de Néfertari** (1300-1256), la Grande Épouse de Ramsès II, la plus belle tombe pour son harmonie, la finesse des fresques et l'éclat des couleurs.

La représentation de Néfertari sont exceptionnelles : la reine est saisie dans toute la féminité d'une éternelle jeunesse, ses formes harmonieuses à peine estompées par le voile léger d'aériennes étoffes de lin.



Nous passerons devant **les colosses de Memnon**, les gigantesques gardiens sans visage du temple funéraire d'Aménophis III (1411-1352) avant de rejoindre le bateau.

Déjeuner à bord. Navigation vers Edfou.

Dîner et nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.

EDFOU – KOM OMBO 🚖

MERCREDI 29 NOVEMBRE

Navigation vers Edfou.

Petit déjeuner à bord et transfert vers le temple d'Edfou.

Visite du **temple d'Horus**, le mieux conservé de tout le pays.

Le site est remarquable par son homogénéité architecturale et décorative. Edifié sous Ptolémée III, le temple ne sera achevé que deux siècles plus tard. Ses parois décrivent les rites du culte d'Horus ou le pharaon lui sacrifiant des captifs. Une splendide statue d'Horus taillée flanque l'entrée.





Retour au bateau pour le déjeuner à bord.

Navigation vers **Kom Ombo**.

Visite du **temple de Sobek et d'Haroeris** qui se dévoile dominant le fleuve, au détour d'un long méandre, cerné de jardins et de palmiers.

Également de l'époque ptolémaïque, il associe deux temples: l'un consacré au dieu-crocodile Sobek, l'autre dédié à Haroeris, le dieu à tête de faucon. Le plafond du pronaos présente des scènes astronomiques et les parois de la galerie extérieure de curieux instruments de chirurgie.



Retour au bateau. Dîner à bord.

Navigation vers Assouan. Nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.



JEUDI 30 NOVEMBRE

Petit déjeuner à bord.

Aux portes de la Basse-Nubie, la ville s'étend sur la rive orientale du Nil, face à l'île Eléphantine. Située au nord de la première cataracte du fleuve, la localité repose sur l'un des six affleurements rocheux que l'on dénombre entre Assouan et Khartoum. Le Nil apparaît ici dans toute sa magie, dévalant de barrage en barrage, ou s'enroulant autour d'énormes rochers de granit et d'îles verdoyantes.

Visite du Haut Barrage.

Cette construction pharaonique de 1956 a permis de fournir l'eau et l'électricité à toute l'Egypte. Elle a étendu les terres cultivables et rendu le fleuve navigable. Mais le barrage a aussi déplacé 100 000 Nubiens et engloutit les temples antiques. Le plan de sauvetage par l'Unesco a permis d'en sauver plus de 20 en les déplaçant, tel le temple de Philae ou les temples d'Abou Simbel.

Départ à bord d'un bateau moteur à la découverte du temple de Philae dédié à Isis.

Isis serait venue pleurer sur l'île son époux Osiris, assassiné par Seth et elle y aurait retrouvé son coeur. Nectanébo Ier éleva un temple, embelli par les Ptolémées et achevé sous l'Empire romain. Dans le sanctuaire originel, des reliefs racontent la naissance et l'enfance d'Horus, l'enfant solaire conçu par Isis et Amon.





Retour au bateau pour prendre le déjeuner à bord.

Dîner et nuit à bord du MS Royal Lily 5* en cabine standard.

Petit déjeuner à bord. Débarquement et fin des services du bateau.

Transfert vers Abou Simbel. Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du Grand Temple de Ramsès II (1279-1212 av. J.-C).

Il s'agit du plus grand temple rupestre construit par Ramsès II en Nubie pour protéger symboliquement les frontières du royaume. Sa façade taillée en forme de pylône est ornée de quatre somptueux colosses assis représentant Ramsès souriant qui regarde en direction du soleil levant. Près des jambes des colosses des sculptures de proportions plus réduites représentent la parenté du roi : sa Grande Epouse Royale Nefertari, sa mère, des princes et princesses. Dans la 1ère salle, on découvre l'histoire sculptée de la bataille de Qadech. La grande salle est soutenue par huit piliers osiriaques représentant Osiris sous les traits de Ramsès II.

Visite du Temple d'Hathor, consacré à Néfertari.

En face, l'entrée du Temple de Néfertari est ornée par deux colosses de Ramsès II, cette fois debout, encadrant deux représentations de la reine. La salle hypostyle présente six piliers hathoriques, décorés de bas-reliefs représentant la reine jouant du sistre, l'instrument sacré de la déesse.







Retour à Assouan. Installation, dîner et nuit à l'hôtel Mövenpick Resort Assouan 5*.







Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du musée de la Nubie.

Ce superbe bâtiment accueille des collections qui mettent l'accent sur l'authenticité du patrimoine et du particularisme nubien. On y passe de la préhistoire à l'Antiquité. Les pièces exposées démontrent la prospérité de ce royaume sous Thoutmosis III et Ramsès II.

Déjeuner dans un restaurant local typique nubien.

Promenade en felouque sur le Nil.

Dîner et nuit à l'hôtel Mövenpick Resort Assouan 5*.



ASSOUAN → LE CAIRE → BRUXELLES

DIMANCHE 03 DECEMBRE

Petit déjeuner (à emporter).

Transfert vers l'aéroport d'Assouan et formalités d'enregistrement pour prendre votre vol à destination du Caire avec la compagnie **Egyptair**.

Arrivée au Caire en zone de transit. Connexion avec votre vol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en début d'après-midi.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS:

□ AVANTAGE: PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 MAI: 4.965 €

□ APRES LE 31 MAI, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 5.165 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 1.350 €

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- Les vols internationaux avec la compagnie régulière Egyptair en classe économique
- Les vols domestiques avec la compagnie régulière Egyptair tels que mentionnés au programme en classe économique
- ✓ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour +/- 370 €)
- Le logement 3 nuits au Caire dans l'hôtel mentionné ou de catégorie similaire
- La croisière de 4 nuits sur le Nil de Louxor à Assouan en pension complète, cabine standard à bord du M/S Royal Lily 5* ou de catégorie similaire
- Le logement 2 nuits à Assouan dans l'hôtel mentionné ou de catégorie similaire
- La pension complète
- Les transferts en bus climatisé tel que repris dans le détail journalier
- Les services d'un guide locale francophone durant toute la durée du séjour
- Les visites et excursions prévues au programme
- Le visa d'entrée (28\$ usd sous toute réserve de modification par les autorités)
- L'accompagnement professionnel et expérimenté de Preference Travel Team
- La prime du Fonds de Garantie Voyages
- ✓ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS:

- Les boissons, pourboires, service de blanchisserie, service mini-bar, dépenses personnelles,...
- Les assurances auprès de « Assurinco »
- Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, de la TVA et du cours du \$ (usd) en date du 08/03/2023

REMARQUES IMPORTANTES:

Pour participer a ce voyage, les citoyens belges doivent etre en possession d'un <u>passeport international</u> valable minimum 6 mois a l'arrivee. Pour les autres nationalites, veuillez contacter votre ambassade.

Un visa est egalement necessaire, celui-ci s'obtiendra a l'arrivee au Caire.

AUCUNE VACCINATION* N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE (*HORS COVID-19). N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAÎTRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

ATTENTION, LES VISITES DES SITES, DES TOMBEAUX SONT PARFOIS DIFFICILES D'ACCES ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

om : P	rénom :	
om : P	rénom :	
ate de naissance : D	ate de naissance :	
nfant 1 : D	ate de naissance :	
nfant 2 : D	ate de naissance :	
dresse :	N°: E	Boite :
ode postal : Ville :	Pays :	
el / GSM : Adresse e-	mail :	
☐ Je souhaite devenir membre ☐ Je s	souhaite renouveler ma carte d	e membre
☐ Je souhaite devenir membre ☐ Je s	souhaite renouveler ma carte d Cotisation annuelle	e membre Si ordre permanel
☐ Adhérent	Cotisation annuelle	Si ordre permane
☐ Adhérent	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel
☐ Adhérent	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel € 18 € 45
☐ Adhérent	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel € 18 € 45 € 70
☐ Adhérent ☐ Indi ☐ Couple (2 cartes de me ☐ Famille 2 parents ou grands-pa et 2 enfants < 1 ☐ Effectif Indi	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel € 18 € 45 € 70
☐ Adhérent ☐ Couple (2 cartes de me ☐ Famille 2 parents ou grands-pa et 2 enfants < 1 ☐ Effectif Indi Couple (2 cartes de me	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel € 18 € 45 € 70 € 80 € 90 € 140
☐ Adhérent ☐ Couple (2 cartes de me ☐ Famille 2 parents ou grands-pa et 2 enfants < 1 ☐ Effectif Indi Couple (2 cartes de me	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel € 18 € 45 € 70 € 80 € 90 € 140 € 190
☐ Adhérent ☐ Couple (2 cartes de me ☐ Famille 2 parents ou grands-pa et 2 enfants < 1 ☐ Effectif Indi Couple (2 cartes de me	Cotisation annuelle Jeune	Si ordre permanel € 18 € 45 € 70 € 80 € 90 € 140

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agrafer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVOYER CHEZ: PREFERENCE - TRAVEL TEAM (Lic. A 1652)

Rue des francs 79 boite 4 - 1040 Bruxelles lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel: 02/647 30 00 - Fax: 02/647 37 22

INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

Je, soussigne,			
NOM :	PRENOM :		
ADRESSE :			
N° POSTAL: LOCALITE :			
TELEPHONE :	GSM:	FAX :	
ADRESSE E-MAIL :			
RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYA	GE EN REFERENCE		
Donnees Passager N°1 (TELLES QUE MENTION	NEES SUR LE PASSEPORT)		
Nom :	Prenom:	M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)	
DATE DE NAISSANCE :	Nationalite:		
N° DE PASSEPORT :	DATE D'EMISSION:	DATE D'EXPIRATION:	
Donnees Passager N°2 (TELLES QUE MENTION	NEES SUR LE PASSEPORT)		
Nom :	PRENOM:	M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)	
Date de Naissance :	NATIONALITE:		
N° DE PASSEPORT :	DATE D'EMISSION:	DATE D'EXPIRATION:	
TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT	DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER	☐ SINGLE	
EN OPTION: ASSURANCE AUPRES DE « AS	SURINCO »		
ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE	'ENSEMBLE DE MON DOSSIER		
MULTIRISOUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + D JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE D JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE	COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MO	<u>ON DOSSIER</u>	
*All VILDE LA SITUATION ACTUELLE NOUS VOUS RI	FCOMMANDONS VIVEMENT LINE COLIVERTURE COVID		

PRIX:	□ <u>Avantage: Prix presto jusqu'au 31 mai</u> : 4.965 €			
	☐ APRES LE 31 MAI, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 5.165 €			
	☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 1.350 €			
	Taxes d'aeroport incluses - sous reserve de modification par la compagnie aerienne			
NUMERO DE CA	ARTE DE MEMBRE :			
SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE				
BULLETIN D'ADH	ESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :			
Rue du Musee 9 – 1000 Bruxelles.				
Un acompte di	E 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.			
LE SOLDE DU DOS	SSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE $1^{ ext{ER}}$ OCTOBRE 2023 .			
PAIEMENTS:	IBAN: BE92 7440 6349 9223			
	SWIFT/BIC: KREDBEBB			
	REFERENCE: EGYPTE AMIS - D.3636			
EN CAS DE PAIEME	ONT PAR CARTE DE CREDIT. SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.			

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

Fait a	, LE

SIGNATURE POUR ACCORD:

CONDITIONS GENERALES DE VENTES -TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du

voyage

De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du

voyage

De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018



